

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Route des Vignobles de Bourgogne

Très loin, au plus profond du secret de notre âme, un cheval caracole... un cheval, le cheval ! Symbole de force déferlante, de la puissance du mouvement, de l'action.

D.H. Lawrence (1885-1930)

C'est parti, la Bourgogne relève le défi en organisant en 2009 une « Route » ; relayant les épreuves de la Route du Poisson et de la Route des Vins et du Comté, les équipes des Traits de Bourgogne, Ecuries du Morvan et autres associations d'attelage, réunissent leurs forces vives pour faire vivre à tous les passionnés un grand moment de bonheur avec leurs chevaux sur la « ROUTE DES VIGNOBLES DE BOURGOGNE ».

Les ressources de notre terroir ne laissent pas passer l'occasion de rebondir sur la performance de l'équipe « TRAITES de BOURGOGNE » à la dernière Route du Poisson ; ainsi 2 associations actives dans la sauvegarde et l'utilisation du cheval de trait, se retrouvent en un seul et unique comité d'organisation pour offrir sa Route à la Bourgogne, celle des VIGNOBLES de BOURGOGNE que nous ouvrons à toutes les équipes Européennes et Françaises

Le principe de cette route : un routier et huit spéciales

Le routier:

Environ 300 km à parcourir en relayant les chevaux par étape d'une distance comprise entre 12 et 20 km. Chaque équipe engage 11 à 12 paires de chevaux et doit répartir (avec une période de repos supérieure à six heures entre 2 participations d'une paire) l'ensemble de ses paires sur les différentes phases du Routier. La précision du tracé et la régularité en rapport avec la moyenne imposée par le jury, permettent de départager les équipes qui sont plus ou moins proches du temps idéal. Bien sûr, l'intégrité physique des chevaux étant une priorité non négociable, la validation de chaque étape est sanctionnée par un contrôle vétérinaire.

Épreuves spéciales:

8 Epreuves spéciales mettant à l'honneur le travail, le dressage, l'écoute et la docilité du cheval de trait, se déroulent pour partie dans les jours qui précèdent le Routier puis au cours du Routier dans des villes «phares» ou des lieux touristiques ou équestres significatifs où le public peut se rendre. Chaque responsable d'équipe doit gérer la règle des 3 participations maximales par paire (exemple : 3 routiers, ou 2 routiers et 1 spéciale, ou 2 spéciales et 1 routier).

La teneur de ces Epreuves spéciales choisies par le Comité d'organisation, sera adaptée aux spécificités de notre terroir et à ses pratiques viticoles et culturelles, agricoles ou industrielles. Sur la Route des Vignobles de Bourgogne, les Spéciales seront tout d'abord une épreuve de Marathon (à EquiVallée, le nouveau pôle hippique de Cluny*), une épreuve de labour de vignes (Buxy, Rully ou Meursault), une épreuve de maniabilité (Chalon-sur-Saône ou Beaune), une course montée de vitesse (nouveau Parc équestre de Vitteaux*), une épreuve de débardage et flottage à la voix (Pouilly-en-Auxois, Noyers ou l'Isle-sur-Serein), une épreuve de traction (Dijon) et deux épreuves de relais rapide à 4 et à 2 chevaux (Saint-Gengoux-le-National et Bierre-lès-Semur* : cf Centre Promotion Trait Auxois).

Tous les lieux et villes cités ne sont indiqués qu'a titre provisoire en attendant les accords et autorisations nécessaires.

Le Comité d'organisation

Cette Route, événement majeur de l'année 2009 pour la Bourgogne, suggère une organisation de qualité où la rigueur de la préparation n'est pas un vain mot. En effet, outre les 300 chevaux de traits présents et les 1200 personnes qui les encadreront sur l'ensemble du Routier et des Epreuves spéciales, il y aura un public nombreux pour soutenir et assister à ce grand spectacle ; celui-ci touchera au fond du cœur de chacun cette petite fibre de nostalgie rattachée à un patrimoine vivant finalement assez proche de nous tous. Pour chaque Epreuve spéciale il faut compter de 1000 à 3000 spectateurs et aussi de la foule tout le long du Routier pour encourager ces aventuriers d'aujourd'hui qui ont le développement durable et le respect de la nature dans le sang.

Une région - la Bourgogne, 4 départements - la Saône et Loire, la Côte d'Or, le Morvan et l'Yonne, 5 atouts majeurs avec l'appui de nos élus pour réussir l'événement.

C'est avec une équipe de passionnés bénévoles et hyperactifs que le Comité d'organisation a vu le jour récemment en ce bon village de Rully. Jean de Châtillon président de cette jeune association, a su réunir autour de l'événement des forces vives disponibles. 40 personnes sont d'ores et déjà au travail pour satisfaire à toutes les exigences de cette épreuve qui se déroulera du 15 au 20 septembre 2009.

Le parcours

L'accueil des meneurs et de leurs chevaux se fera avec l'aide des Haras Nationaux et d'EquiVallée*, sur le magnifique site de Cluny** (Saône et Loire). Le Routier partira du village de Solutré au pied de la Roche, samedi matin 19 septembre vers 7h00 pour cheminer à travers les vignes dès les premiers kilomètres, en passant par Pouilly et Fuissé (vignoble du Mâconnais) puis en longeant la Côte chalonnaise et les Grands crus des Côtes d'Or : Beaune et Nuits saint Georges. L'itinéraire passera ensuite par Dijon (Côte d'Or) pour rejoindre les plateaux de l'Auxois, Epoisses, la vallée du Serein et enfin la Côte d'Auxerre (Irancy, St Bris...) et le vignoble de Chablis (Yonne) où les attelages arriveront vers 12h00 le dimanche 20 septembre.

* à noter que la Route passera ainsi par 3 des 5 pôles hippiques de Bourgogne : EquiVallée, Vitteaux et Bierre

** Cluny entrera à cette même époque dans la commémoration du 900^{ème} anniversaire de la création de son abbaye

*Pour tous les renseignements, inscriptions, propositions d'aides,
le secrétariat est d'ores et déjà à votre disposition.*

Comité d'organisation de la Route des Vignobles de Bourgogne
Le Paquier 71640 Saint Denis de Vaux
tél.: 06.20.08.37.71 06.82.68.58.58 06.71.69.05.22